



LISTE DE CONTRÔLE POUR UNE DEMANDE DE LOCATION

L'appartement est disponible le _____ No. d'appartement : _____

Une demande de location doit comprendre :

- Un chèque certifié ou un mandat-poste de _____ \$ payable à « Service Nouveau-Brunswick » comme dépôt de garantie
- Une pièce d'identité à photo émise par le gouvernement (ex. : permis de conduire)
- Un chèque nul ou un formulaire de banque
- Des preuves de revenu (ex. : une lettre d'emploi)
- Des preuves de revenu supplémentaires ou des preuves d'actifs (ex. : TVH, PFCE, épargne, etc.)
- Les noms, les adresses et les numéros de téléphone de vos propriétaires actuels et anciens

Si votre demande est approuvée, vous devez fournir une preuve d'assurance pour locataires avant la remise des clés. Vous devez également fournir une preuve du changement de responsabilité pour le compte d'électricité avant la date d'emménagement prévue (le cas échéant).

Pour plus d'informations, veuillez contacter le(s) gérant(s) d'immeuble sur place :

_____ au _____